

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} et la 2^e fois, étudié en comité, rapporté, lu pour la 3^e fois et adopté.

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante:

Ottawa le 26 juin 1954

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Juge Kerwin, député de son excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat le 26 juin 1954, à six heures de l'après-midi, afin de proroger la première session de la vingt-deuxième législature.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général

(Administration)

J. F. DELAUTE.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, peut-être y aurait-il lieu de suspendre la séance jusqu'à ce que l'on nous informe que l'autre Chambre a adopté ce projet de loi que nous venons d'adopter. On peut convenir que, lorsque la cloche sonnera, nous reviendrons prendre nos places ici pour recevoir le messenger de l'autre endroit.

M. Green: Cela ne sera que dans quelques minutes.

Le très hon. M. St-Laurent: J'imagine qu'il faudra quelques moments à l'autre endroit pour examiner le projet de loi. Je sais, d'après mon expérience, qu'on fait toujours des observations sur le fait qu'ils sont appelés à examiner une question aussi importante en très peu de temps. Je suppose donc qu'il ne sera certainement pas possible à la Chambre de reprendre la séance avant 6 heures.

M. l'Orateur: La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à 5 heures et 40 minutes de l'après-midi, est reprise à 6 heures et 15 minutes.)

Reprise de la séance

M. l'Orateur: Peut-être devrais-je consacrer les quelques minutes que nous avons à notre disposition pour informer les honorables députés que, comme à l'ordinaire, nous avons décidé d'accorder le boni de trois jours à nos employés sessionnels, vu qu'ils ont travaillé intensément surtout depuis un mois.

Nous avons également tenu compte de la fin de semaine qui suit la fête de la Confédé-

[L'hon. M. Abbott.]

ration. Les honorables députés ont remarqué que le 1^{er} juillet tombe un jeudi et que nos employés devraient revenir au bureau le vendredi 2 juillet et serait en congé les 3 et 4 juillet. Nous avons donc décidé de leur accorder la longue fin de semaine à compter du 1^{er} juillet jusqu'au lundi 5 juillet. Je suis convaincu que tous les honorables députés approuveront cette initiative.

L'hon. W. E. Harris (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Au nom de tous les députés, monsieur l'Orateur, je dois répéter ce que l'on a souvent dit au cours de la session; nous apprécions la courtoisie et le soin avec lesquels vous avez rempli vos fonctions et la façon dont vous avez tranché les questions de procédure. Je suis convaincu que la Chambre a vu d'un bon œil la façon digne, soigneuse et efficace dont vous avez accompli les fonctions du haut poste que vous occupez.

Je remercie aussi mes honorables vis-à-vis, pour la bienveillance qu'ils ont manifestée en beaucoup d'occasions, alors qu'ils m'ont aidé à organiser les travaux de la Chambre. Je suis tout à fait d'avis que le travail de la Chambre peut être facilité matériellement par des ententes qui, dans la plupart des cas, peuvent être menées à bien avec un peu de patience et d'application.

M. Macdonnell: Je désire exprimer mes remerciements au leader de la Chambre pour toute la peine qu'il s'est donnée pour nous faciliter la tâche, en ce qui concerne l'adoption des crédits.

Pour vous, monsieur l'Orateur, j'ai des remerciements tout particuliers, car vous avez été vraiment très bon pour moi. Nous, de ce côté-ci, savons, en toute sincérité, que vous avez toujours fait de votre mieux pour maintenir les traditions élevées de la Chambre, y compris les traditions d'impartialité absolue.

M. Herridge: Je désire appuyer tout ce qu'ont dit les orateurs précédents, remercier le leader de la Chambre de la courtoisie qu'il a manifestée en maintes occasions, et vous assurer, monsieur l'Orateur, de notre sincère affection.

M. Hansell: Monsieur l'Orateur, je vais prononcer le discours le plus bref de l'histoire. Nous approuvons.

M. l'Orateur: Qu'on me permette de dire que ces petits discours sont parfois très efficaces et très plaisants. Je veux remercier les honorables députés de leurs paroles de reconnaissance. Je sais qu'elles ne s'adressent pas seulement à moi mais aussi à mon adjoint et au président suppléant des comités...

Des voix: Bravo!